

## Information concernant le choix des options L.C.E en langues étrangères.

Chers parents,

Le moment est venu pour vos enfants de faire des choix d'option(s) pour l'année de 4ème.

En anglais et espagnol, il est possible de choisir l'option L.C.E **en plus** des heures inscrites dans l'emploi du temps. Il ne s'agit pas d'une filière spécifique mais d'une **option facultative** qui débute à partir de l'année de 4ème.

L.C.E est un acronyme qui signifie Langues et Cultures européennes. Dans le cadre de cette option, nous abordons la langue à travers le prisme de la culture.

Cette option engage vos enfants pour deux ans. Il n'est pas possible de cumuler les deux options L.C.E anglais et L.C.E espagnol. A la rentrée 2023, l'horaire sera d'une heure hebdomadaire en anglais ou d'une heure hebdomadaire en espagnol.

Il est important que vous et vos enfants sachiez que l'option L.C.E **n'est pas** un soutien scolaire. Cette option s'adresse à **un public volontaire et motivé** qui se sent capable d'avoir un peu de travail supplémentaire à faire à la maison.

Le fait de bénéficier d'un enseignement de L.C.E peut inciter certains élèves à poursuivre un parcours renforcé au sein d'une section européenne proposée en lycée.

Les professeurs d'anglais et d'espagnol ainsi que les professeurs principaux sont à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

